

Cycle 2

Cycle 3

..... Les conseils de
délégués

Connaissances pour le PE



Les objectifs

- Engager les élèves à exercer leur rôle de futur citoyen
- Favoriser les échanges entre petits et grands
- Les impliquer dans la vie de leur école
- Permettre aux élèves d'exprimer leurs besoins, d'analyser des situations, de faire des propositions
- Prendre des responsabilités
- Comprendre le rôle et la fonction d'un délégué

Lien avec les apprentissages

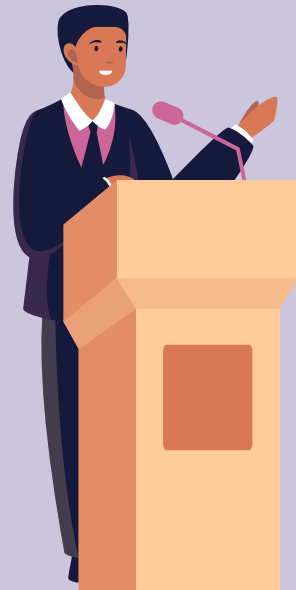
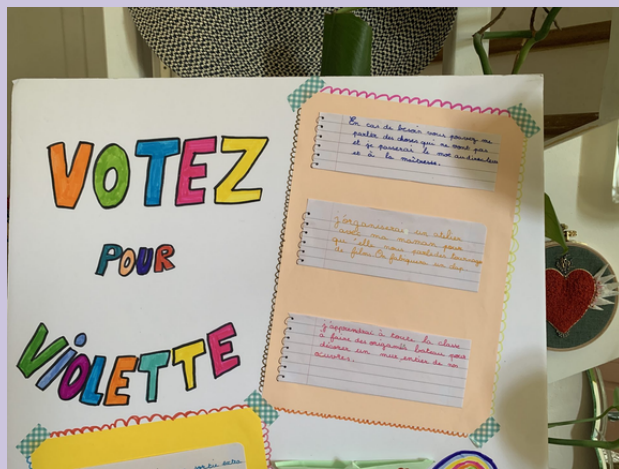
→ Maîtrise de la langue, s'exprimer à l'oral

→ Compétences sociales et civiques, vivre en société



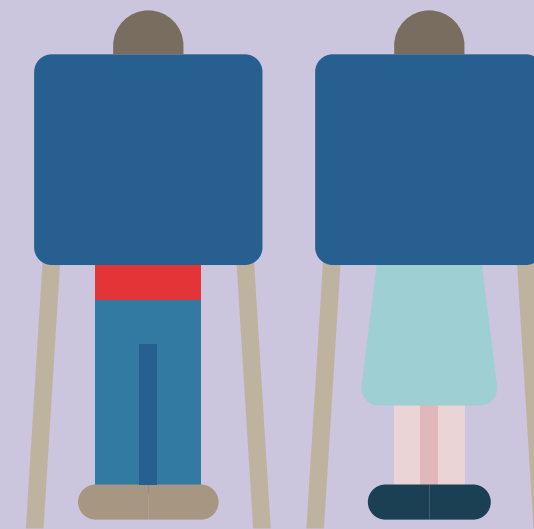
Pour revenir au sommaire
cliquer sur le logo

Les élections de délégués



1. Campagne électorale : affiche (uniformisation sur l'école), discours

2. Vote avec du matériel officiel (urne, isoloir, carte d'électeur...)



3. Dépouillement et affichage des résultats sur l'espace dédié au conseil de délégués



Contenus

Le 1er ordre du jour, rédigé par le président du conseil, est transmis aux délégués au mieux 15 jours avant la séance.

Les élèves peuvent proposer des idées en réfléchissant ensemble aux problèmes auxquels ils sont confrontés et en donnant des idées de projet pour l'école.

Exemples de sujets :

- Règles de vie scolaire et périscolaire*
- Aménagement de l'espace collectif*
- Propositions d'actions aux élus municipaux*
- Préparation et organisation d'événements (marché d'hiver, exposition...)*
- Point achat avec la coopérative scolaire*

Outils



Pour recueillir les idées dans les classes :

→ Panneau d'expression

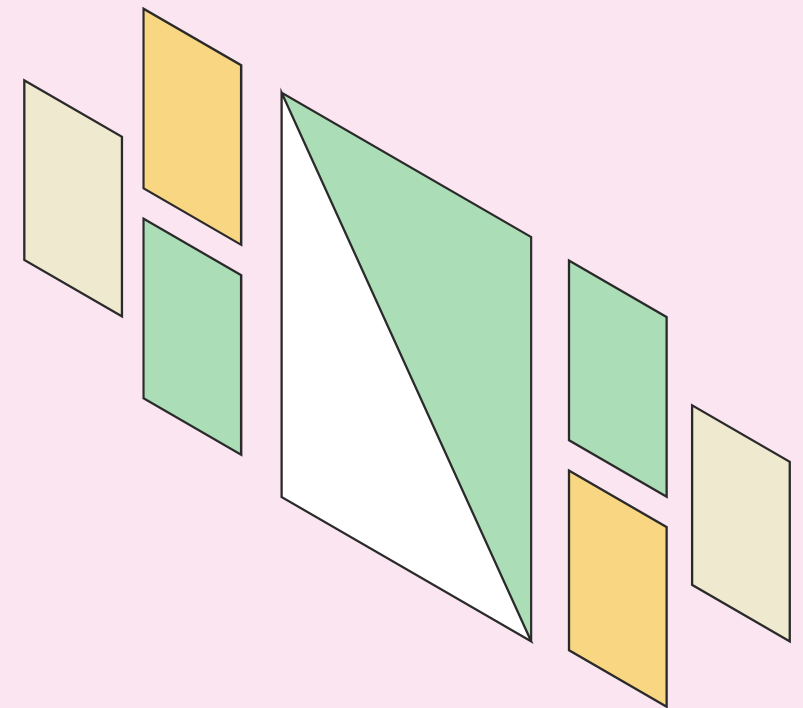
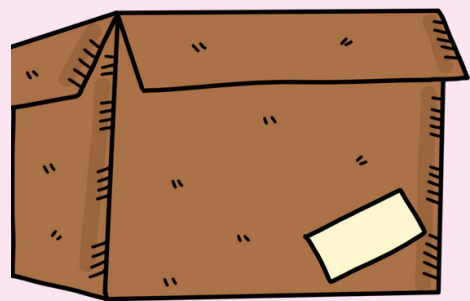
→ Boite à idées

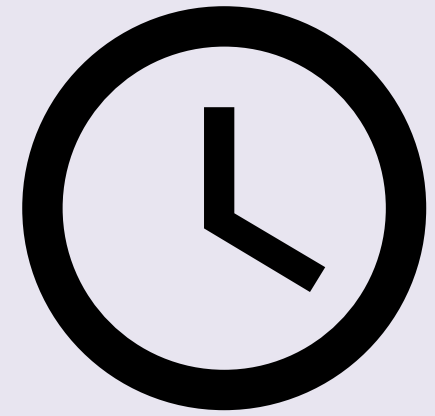
→ Cahier de suggestions

Pour rendre compte du conseil :

→ Cahier de délégués par classe

→ Prévoir un espace dans l'école dédié
au conseil de délégués (panneau d'affichage)





Organisation



A prévoir :

Fréquence, périodicité (au minimum 3 fois par an et si possible 1 fois par période)

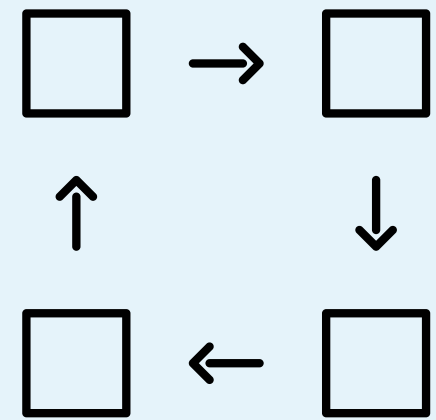
durée du conseil (45 minutes à 1h)

Lieu de réunion (préau, salle de bibliothèque, salle de garderie...)

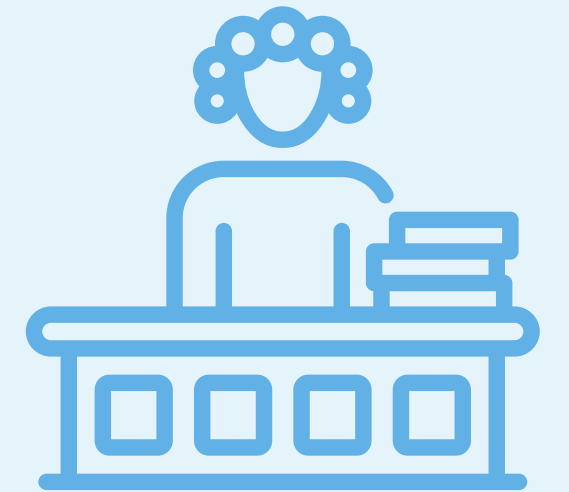
Les invités (le coordinateur périscolaire, l'élú, un enseignant...)

Procédure des prises de décisions (vote en assemblée, aller-retour avec les classes)





Articulation des instances



Le conseil de délégués n'a de sens que s'il s'articule avec les autres instances de l'école :

- ➔ le conseil d'élèves de classe au minimum avant pour la préparation et après le conseil de délégués pour un retour et une consultation
- ➔ le conseil des maitres qui valide et prend en compte les décisions du conseil de délégués, et ajuste si nécessaire
- ➔ le conseil d'école auquel des propositions et questions peuvent être soumises pour débat

Rôle des enseignants

Ils fixent le cadre en délimitant les pouvoirs et champs d'action du conseil.

Ils définissent les principes non négociables :

➔ *équité entre les membres du conseil*

➔ *droit de veto des enseignants*

➔ *respect des décisions votées*

➔ *liberté d'expression et d'opinion*

Rôle des délégués

Elus par leurs camarades de classe qu'ils représentent, ils portent leurs paroles, de la classe vers le conseil et inversement

Lors du premier conseil : désignation des rôles de chacun (président du conseil, secrétaire de séance en privilégiant les élèves de cycle 3, possibilité de changer les rôles au cours de l'année)

Avant le conseil : rappel des décisions prises au précédent conseil, consultation des camarades sur l'ordre du jour, prise de note sur les sujets à soulever au conseil

Pendant le conseil : exposition des idées de sa classe et écoute des autres idées, argumentation, discussion, proposition et décision

Après le conseil : restitution des décisions prises au conseil. Les délégués des grandes classes peuvent aider les plus jeunes à faire le compte-rendu dans leur classe.

Rôle des éco-délégués

Un ou deux éco-délégués peuvent être élus par le conseil de délégués pour l'année.



dans la classe

Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens (éteindre les lumières, poubelles de tri dans les classes...)



dans l'école

Porter des projets (lutte contre le gaspillage alimentaire, biodiversité...)

Savoirs

collège
Marcel Proust
académie
d'Orléans-Tours
Éducation
nationale

POURQUOI ÊTRE DÉLÉGUÉ ?



Je représente mes camarades aux conseil de classe

Je dialogue, j'échange, je débats... avec mes camarades

Je deviens acteur de la vie de mon collège

Cela me fait une expérience collective et personnelle car je deviens CITOYEN



Lancement du prix de l'action
des éco-délégués

Bibliographie

